



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Avant-propos

Philippe Andlauer, Mr Jacques Le Cacheux, Mr Bertrand Schmitt

Citer ce document / Cite this document :

Andlauer Philippe, Le Cacheux Jacques, Schmitt Bertrand. Avant-propos. In: Économie rurale. N°225, 1995. pp. 2-3;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1995.4700>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1995_num_225_1_4700

Fichier pdf généré le 08/05/2018

« AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ESPACES RURAUX ET AGRICULTURE »

*Session de printemps 1994, organisée par MM. Philippe Andlauer, Jacques Le Cacheux et Bertrand Schmitt,
avec le concours de la DATAR et le soutien logistique de la CNCA,
auxquelles la SFER adresse tous ses remerciements.*

Aujourd'hui moins que jamais, les espaces ruraux ne peuvent être considérés comme indépendants. Ils ont établi avec les espaces urbains un tissu complexe de relations d'interdépendance au travers des mouvements de migrations alternantes, des déplacements d'approvisionnements et d'accès aux services, du développement des usages récréatifs et résidentiels des espaces ruraux... C'est même la plus ou moins forte intensité de la ville qui peut être considérée comme responsable de la diversité contemporaine de ces espaces. Ainsi, comprendre les dynamiques rurales, les fonctions qui sont dévolues à ces territoires, nécessite de les replacer dans le cadre plus large de l'aménagement du territoire.

Néanmoins, les logiques sectorielles sont toujours prégnantes. L'agriculture, même si elle ne concerne qu'un peu plus du tiers des emplois ruraux, continue à jouer dans l'espace rural un rôle important, ne serait-ce qu'en termes d'utilisation du sol et de gestion du territoire. De même, les activités industrielles sont toujours à la recherche d'économies d'échelles internes ou externes, même si les moyens de les acquérir ont évolué. Enfin, la majeure partie des emplois tertiaires suivent toujours la population à laquelle ils sont liés, que celle-ci soit formée de résidents permanents ou temporaires.

Ainsi, les espaces ruraux évoluent entre dynamiques territoriales et dynamiques sectorielles, entre aménagement du territoire et logiques sectorielles des activités économiques qui les constituent. Et l'analyse montre que leurs évolutions sont fortement différenciées. On parle tout autant de « renaissance rurale » pour certains espaces au vu de leur renouveau démographique et/ou économique, que de « spirale de la désertification » pour d'autres au regard du vieillissement de leur population, de leur enclavement ou du caractère principalement agricole de leur économie. On évoque l'écartèlement du territoire national entre, d'une part, les régions placées dans l'axe des principaux courants d'échanges économiques et commerciaux européens, où se concentrent production et richesse, et d'autre part, les régions périphériques, marginalisées par cette tendance lourde du développement. A cette « fracture du territoire » pourrait correspondre une « fracture sociale » exacerbée par les tensions que connaissent certaines zones urbaines à forte concentration de population.

Quelle que soit la pertinence de ces analyses, force est de constater qu'aujourd'hui le Politique s'est emparé de la question. Certes en 1987, avec la première Conférence nationale de l'aménagement rural, puis en 1992 avec les Assises du monde rural, les acteurs nationaux et locaux s'étaient déjà interrogés sur l'espace et son développement. Mais à chaque fois, la réflexion n'avait pu être menée à son terme. Avec le vote récent par le Parlement de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, un pas a été franchi. Mais on peut mesurer l'enjeu revêtu par les questions d'aménagement à l'aune des opinions exprimées au cours des débats qui ont eu lieu. Pour certains, ces débats ont fait grand cas des réseaux des villes et des équipements structurants, renvoyant les espaces ruraux au simple rang d'espaces interstitiels. Pour d'autres, ils ont au contraire été parasités par une vision ruraliste de l'aménagement qui ignore le fait urbain, pourtant le fait majeur de nos sociétés.

Derrière ces conceptions opposées de l'aménagement du territoire, se pose la question du devenir des

espaces ruraux. Jusqu'ici, deux types de politiques ont prévalu à leur développement : les unes de type territorial et redistributif au profit notamment des zones défavorisées ou à faible densité de population, les autres de type sectoriel, à l'image des politiques agricole ou industrielle. La réhabilitation d'une approche spatialisée du développement, tant au niveau de l'implantation des activités sur le territoire que de l'accès des populations aux différents services, est-elle en mesure d'émerger aujourd'hui? La SFER a estimé important de contribuer à ce débat en organisant un colloque consacré à l'aménagement du territoire, aux espaces ruraux et à l'agriculture.

Dans son exposé introductif au colloque, **Jean-Louis Guigou** (DATAR) a retracé les grandes phases des politiques nationales d'aménagement du territoire, en soulignant les succès passés mais aussi le recul relatif des priorités de rééquilibrage du territoire depuis le milieu des années soixante-dix et la nécessité de renouveau face aux évolutions récentes. Pourtant, **Xavier Greffe** (Université de Paris I) soutient dans sa contribution que les raisonnements qui sous-tendent les projets des pouvoirs publics demeurent inscrits dans une logique de redistribution des activités et des ressources financières selon lui dépassée; il préconise, au contraire, une politique active d'encouragement au développement local, qui s'appuie davantage sur les potentialités des territoires. Confortant les doutes quant à l'efficacité passée des politiques de rééquilibrage, **Jean-Pierre Le Gléau** (INSEE) montre que la concentration de la population, des activités et des richesses dans les grandes métropoles et dans les régions où elles se trouvent s'est poursuivie au cours des dernières décennies, même si les politiques publiques de redistribution profitent essentiellement aux régions agricoles ou en difficulté. Présentant les principales conclusions du groupe de réflexion mis en place par la DATAR sur « Les perspectives des espaces ruraux » (1), **Bernard Kayser** (Université de Toulouse-le Mirail) a cependant nettement nuancé le constat, en insistant sur la diversité des espaces ruraux et des dynamiques des zones rurales et sur l'emprise limitée, bien que réelle et difficile à inverser, des phénomènes de désertification.

Il apparaît ainsi que la question centrale pour l'avenir des espaces ruraux est bien celle de la logique d'implantation et de développement des activités. Du fait des évolutions technologiques et de la mobilisation des productions et des échanges, les critères de choix d'implantation des activités productives se sont considérablement modifiés au cours des dernières années; mais, comme l'a souligné **Pierre Veltz** (Ecole Nationale des Ponts et Chaussées) dans son intervention, ces tendances s'accompagnent d'une « reterritorialisation » des entreprises qui, pour l'instant, nourrit la croissance des métropoles (2). Malgré cela, **Claude Courlet** (IREP-Université de Grenoble) insiste, dans son analyse de l'industrialisation en milieu rural, sur la dynamique de ces activités longtemps négligées et sur les avantages que le monde rural pourrait tirer de certaines mutations en cours dans l'économie productive. Une illustration de ces atouts est fournie par **Jean-Claude Bontron** (SEGESA), qui montre que, si l'emploi agricole est en déclin, le nombre d'emplois liés, en amont et en aval, aux activités agricoles est tout à fait considérable et continue de croître. Enfin, **Philippe Perrier-Cornet** et **Danièle Capt** (INRA et ENESAD, Dijon) s'interrogent, dans leur contribution, sur les adaptations des systèmes productifs agricoles en réponse à la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) et sur leurs implications en termes de territoires et d'espaces ruraux.

Au terme de cette journée, une Table ronde a réuni, autour de **Pierre Daucé** (ENESAD, Dijon), **Jean Huchon** (Sénateur du Maine-et-Loire), **Jean-François Hervieu** (APCA), **Bernard Kayser** (Université de Toulouse-Le Mirail) et **Nelly Jazra-Bandarra** (DG VI, Commission des CE). L'introduction problématique de **Pierre Daucé**, la contribution de **Jean-François Hervieu** sur la place de l'agriculture, et celle de **Nelly Jazra-Bandarra** sur les politiques européennes sont reproduites ci-après.

Philippe ANDLAUER
APCA

Jacques LE CACHEUX
OFCE

Bertrand SCHMITT
INRA

1. Voir Bernard Kayser (dir), **Naissance de nouvelles campagnes**, DATAR/Editions de l'Aube. Bernard Kayser, André Brun, Jean Cavaillès et Philippe Lacombe, **Pour une ruralité choisie**, DATAR/Editions de l'Aube, 1994.

2. Voir, notamment, Michel Savy et Pierre Veltz (dir), **Les nouveaux espaces de l'entreprise**, DATAR/Editions de l'Aube, 1993.